



Projet collectif sur mesure Appel à projet

Lutter contre les discriminations
de genres.

Comprendre, accompagner et
orienter les femmes en situation
de grande précarité.

Proposition à retourner exclusivement par mail
au plus tard le 12/09/21

OPCO Santé / Délégation Régionale Ile-de-France

A l'attention de :

Nicolas Mazzoli – Chargé de projet ingénierie
40, rue Gabriel Crié – CS 70001 – 92247 MALAKOFF CEDEX

☎ : 07 76 33 65 18

e-mail : nicolas.mazzoli@opco-sante.fr

Auditions le : 23/09/21Après-midi (via Teams)
Réunion de **cadrage : 29/09/21Matin** (via Teams)

CONTEXTE

1 – OPCO Santé

L'OPCO Santé est l'opérateur de compétences du secteur privé de la santé.

Il est composé des secteurs suivants :

- sanitaire, médico-social et social privé à but non lucratif,
- santé au travail inter-entreprises,
- hospitalisation privée,
- thermalisme,
- et de l'Établissement Français du Sang.

Il a pour mission de contribuer au développement de l'emploi, des compétences, des parcours professionnels dans son champ, tel que défini ci-dessus.

L'OPCO Santé au niveau national, compte 11 000 établissements adhérents et plus d' 1 000 000 de salariés couverts.

Présent sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra marin, l'OPCO Santé est composé de 25 implantations régionales dont l'île-de-France.

2. La problématique :

Soixante-douze ans après l'affirmation « On ne naît pas femme, on le devient » - Simone de Beauvoir - 1949, la construction sociale de la dualité masculin/féminin s'exprime toujours fortement dans les rapports sociaux. En effet, quelle que soit la culture, la construction identitaire se réalise par une socialisation qui s'opère par un développement différentiel selon les sexes.

Cette élaboration ainsi que les représentations sexuées associées entraînent plus ou moins consciemment des modes de communication et parfois d'intervention différents auprès des publics.

Avec l'émergence récente des mouvements « #me-too » et « #balance ton porc », les violences faites aux femmes, du « sexisme ordinaire » au harcèlement, jusqu'aux mutilations génitales, au mariage forcé et aux brutalités conjugales (dont la polygamie), sont plus fréquemment dénoncées dans notre société. Les pouvoirs publics accompagnent ce mouvement par un numéro d'appel, service spécialisé dans les violences faites aux femmes : *Violences Femmes Info* – 3919 ainsi qu'un site internet : <https://arretonslesviolences.gouv.fr>.

L'OPCO Santé souhaite également contribuer à l'élaboration d'une société plus égalitaire entre les genres et accompagner l'accès à toutes aux droits et à la citoyenneté.

Pour atteindre cette société, les travailleurs sociaux intervenant auprès de publics en grande précarité, doivent disposer de clés, dont la reconnaissance de l'altérité notamment culturelle et d'une prise de distance sur leurs propres représentations. Les professionnels doivent entendre, mettre en débat pour comprendre les significations

multiples de « l'identité féminine », tout en appliquant le principe d'égalité de traitement auprès des personnes accueillies. Cet objectif de prise en charge induit des questions :

- Quelle posture adopter en fonction de « l'identité féminine » construite selon la culture de la personne accueillie ?
 - Dois-je réaliser un accompagnement différent selon le genre ?
 - Comment identifier et évaluer les situations de violence(s) ?
 - Auprès de qui et comment orienter pour favoriser l'intégration sociale, l'affirmation de soi et le cas échéant, comment soustraire à une situation de danger ?

Ainsi, il est proposé une action de formation pour impliquer une réflexion mais également fournir des outils concrets, leviers d'une société offrant des chances identiques quel que soit le genre. Notamment pour permettre l'accès aux droits et favoriser le pouvoir d'agir des femmes accompagnées : l'identification des besoins et des aspirations, les techniques de communication, les leviers de développement et de construction de parcours vers une plus forte émancipation.

De plus, cette action favorisera l'implication des accompagnateurs (éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, assistantes sociales...) dans l'identification des partenariats de leur territoire.

ARCHITECTURE ET OBJECTIFS DE FORMATION

Objectif de la formation :

Acquérir une posture propice à la compréhension et l'expression des situations et des attentes de femmes accueillies. Identifier les partenaires sur un territoire pour développer l'inscription sociale et le cas échéant, la protection des femmes accompagnées.

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les multiples facteurs de la construction identitaire du « genre féminin » par l'appropriation d'une synthèse des approches pluridisciplinaires (historiques, sociologiques, anthropologiques...)
- S'interroger sur ses propres représentations afin d'adapter sa communication et son accompagnement ;
- Contribuer à la prévention du harcèlement sexuel, des agissements sexistes en écoutant et parlant des situations vécues par les personnes accompagnées ;
- Informer et accompagner à la compréhension de l'inscription sociale de la femme et des lois régissant les relations hommes/femmes en France ;
- Être en mesure d'identifier voire de signaler les pratiques inadaptées ou illégales (signaux d'alerte, cartographie des risques...)



- Connaître les acteurs de son territoire, assurer une médiation pour une prise en charge adaptée et décloisonnée, de l'intégration sociale à l'accompagnement renforcé (médical, juridique, psychologique...).

PUBLIC VISE

Travailleurs sociaux (Techniciens socio-éducatifs, éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, animateurs...) et autres professionnels intervenant en institution auprès de publics précaires : CHRS, CAU, résidences sociales...

ORGANISATION DE LA FORMATION

1. CONDITIONS DE DEROULEMENT :

L'organisme de formation s'engage à :

- Travailler de manière collaborative avec l'OPCO Santé sur ce projet, et adapter les contenus et méthodes aux réalités professionnelles des stagiaires ;
- Désigner un responsable pédagogique ;
- Animer les sessions de formation ;
- Envoyer à l'OPCO Santé les supports de formation remis aux stagiaires au moins 15 jours avant le démarrage de l'action ;
- Préciser les fondements théoriques sur lesquels il s'appuiera ;
- Faire des recommandations sur :
 - ✓ **l'implication de l'encadrement** (séminaire de lancement, intégration sur certains temps de la formation, restitution...)
 - ✓ les modalités de collaboration, suivi et restitution avec l'OPCO Santé
 - ✓ **Divers outils** permettant plus de collaboration entre les différentes structures de l'association, entre les différents services de l'établissement, entre les personnes d'une même équipe...
 - ✓ **L'organisation et la composition des groupes.**
- Organiser le suivi administratif (envoi des convocations, évaluation à chaud et à froid, gestion des remplacements, annulations...).

Par ailleurs, les délégations de l'OPCO Santé ou d'autres établissements adhérents à l'OPCO Santé pourront reprendre à leur compte ces actions de formation aux mêmes conditions financières jusqu'en 2023.

• Profil des intervenants

Les intervenants proposés devront posséder

- Une bonne connaissance du secteur, de ses établissements et du public formé ;
- Une expérience conséquente en animation pédagogique et en dynamique de groupe ;



- Une expertise sur la thématique abordée.

2. DUREE :

+/- 3 jours avec intersession(s), modalités à proposer par l'organisme de formation

3. CALENDRIER ET RYTHME :

La formation se déroulera entre octobre et décembre 2021.

4. NOMBRE DE GROUPES :

La taille des groupes ne saurait dépasser 16 personnes
Entre 2 et 3 groupes de formation sont prévus au second semestre 2021 en inter établissements.

5. LIEU DE LA FORMATION :

Le prestataire se chargera de l'organisation logistique (location ou mise à disposition d'une salle pour la formation, organisation des repas pris en commun avec les stagiaires...).

Les salles proposées devront se situer dans Paris intramuros et devront être facilement accessibles par les transports en commun. Elles devront également être accessibles aux personnes en situation de handicap.

Les frais inhérents à l'organisation logistique devront être distingués des frais pédagogiques.

EVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION

L'organisme de formation proposera les niveaux d'évaluation suivants afin de mesurer les effets de cette action :

- **Une évaluation formative** à l'initiative du formateur, dont l'objectif est de vérifier individuellement que les objectifs pédagogiques ont été atteints, ce qui se traduit par la remise d'une attestation de réalisation répondant aux exigences de la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie.
- **Un bilan oral** lors de la dernière journée de formation et en présence des participants, des formateurs et d'un représentant de l'OPCO Santé Ile de France selon disponibilité. Ce bilan a pour objet d'évaluer la pertinence du dispositif de formation, le degré de satisfaction des stagiaires et les éventuelles améliorations à apporter dans la perspective d'une reconduction.
- **Un questionnaire de satisfaction** en ligne fourni par l'OPCO Santé, lien à transmettre à l'issue de la formation à chaque participant, prévoir le temps de le renseigner de préférence sur le temps de la formation. Possibilité pour le stagiaire de le remplir après la formation, faute d'équipement connecté ou de qualité du réseau, mais non souhaité. L'OPCO Santé s'engage à communiquer les résultats au prestataire dans les meilleurs délais.
- **Un rapport d'évaluation**, rédigé par le prestataire, analysant les conditions de la mise en œuvre de l'action, notamment au regard des aspects suivants :
 - modalités pédagogiques (pertinence du contenu, du rythme, des choix pédagogiques) ;
 - évaluation des effets produits par l'action (atteinte des objectifs pédagogiques, autres effets);
 - évaluation des acquis ;
 - préconisations d'amélioration et autres besoins de formation repérés.



- **L'évaluation de l'ensemble du dispositif à 3 mois** visant à mesurer l'évolution des pratiques suite à la formation.

Le rapport sera constitué en 8 parties :

1. Nombre de stagiaires/ nombre de groupes ;
2. Objectifs de formation ;
3. Les moyens et méthodes pédagogiques proposés en précisant les adaptations effectuées en cours de mise en œuvre ;
4. Déroulement/séquençement de la session de formation ;
5. Adhésion des stagiaires à la formation et à la démarche proposée ;
6. Synthèse de toutes les évaluations « à chaud » et verbatim ;
7. Effets de la formation ;
8. Pistes d'amélioration et suggestions.

CRITERES DE SELECTION

Les critères de sélection des candidatures s'apprécieront dans l'ordre suivant :

1. Qualité de la proposition de formation

- Adéquation entre les objectifs du cahier des charges et les contenus proposés
- Originalité et pertinence de l'organisation pédagogique (contenus, méthodes)
- Pertinence des supports pédagogiques
- Pertinence des modalités de suivi et d'évaluation.

L'organisme de formation pourra proposer une approche multimodale dans ses dispositifs pédagogiques. Cette possibilité correspond à la volonté de l'OPCO Santé de penser la formation différemment en s'appuyant notamment sur les enseignements des neurosciences et leur impact sur nos méthodes d'apprentissage. Quelques exemples de moyens qui pourront être proposés si pertinents :

- ✓ Partie de la formation réalisée à distance : webinaires, classes virtuelles...
- ✓ Modèle participatif style « forum », plate-forme collaborative, classe inversée,
- ✓ Padlet, sondage ou quizz, nuages de mot, mind mapping, missions et gamification,
- ✓ Utilisation de capsules vidéo,
- ✓ Séquences de micro learning ...

Toute suggestion sera la bienvenue.

La formation devra être la plus pragmatique et interactive possible afin de favoriser le transfert en situation de travail. Elle alternera entre apports théoriques et exercices d'analyse de situations.



La formation devra comporter :

- Des apports de contenus théoriques et méthodologiques ;
- Des temps d'échanges de pratiques, de co-développement ou d'apprentissage par les pairs ;
- Des outils concrets et opérationnels : des grilles de lecture et d'analyse afin de mieux comprendre les situations rencontrées ;
- Des temps d'évaluation formative.

2. Moyens humains mis à disposition de la formation :

- Expérience et qualification des formateurs pressentis

3. Références de l'organisme dans le secteur d'activité ou dans le domaine de l'action

4. Coût de la prestation (prix/jour/groupe)



Nom du prestataire

| |
|------------------------|
| DOSSIER DE CANDIDATURE |
|------------------------|

Nom du prestataire

| |
|--|
| |
|--|

I. Coordonnées

| | |
|---|--|
| Interlocuteur référent de la mission : Téléphone : Email : N° de SIRET : | |
| Interlocuteur administratif : Téléphone : Email : | |
| Adresse : | |
| Téléphone : | |
| Fax : | |
| Site internet : | |



II. *Présentation de l'organisme et référence en lien avec la problématique visée.*

Nous vous remercions de préciser le nom, la fonction et les coordonnées des personnes contact.

Nous sommes susceptibles de prendre contact avec certains d'entre eux.

Présentation des démarches qualité mise en œuvre

Une page maximum

III. *Analyse de la demande et proposition d'intervention*

III-A. Décrivez votre compréhension du contexte et de la demande de l'association. Décrire les enjeux et les objectifs de la formation selon vous.

2 pages maximum



III-B. Présentez les consultants mobilisés sur cette intervention et leur expérience en lien avec la demande (Connaissance : secteur, public, thématique)

Joindre les CV des consultants

III-C. Décrivez votre approche pédagogique et méthodologique ainsi que les supports utilisés (supports d'intervention et support stagiaires)

1 extrait des supports sera remis en annexe.

Une page maximum

III-D. Précisez votre déroulé pédagogique

| Module | Objectifs | Contenus | Méthodes et supports | Durée |
|--------|-----------|----------|----------------------|-------|
| | | | | |
| | | | | |

IV - Système d'évaluation. Précisez le système ainsi que les critères d'évaluation proposés.

Une attention toute particulière est accordée à l'évaluation des actions de formation menées. Quelques exemples de supports d'évaluation seront transmis en annexe.

V- Modalités de collaboration avec l'association et l'OPCO Santé.



VI- Éléments financiers

Coût de la journée d'intervention – (incluant : les supports, les frais de déplacement et l'ingénierie en amont)

TTC

Coût de l'évaluation à froid

TTC

Le dossier complet devra être transmis exclusivement par messagerie électronique à l'adresse suivante :

nicolas.mazzoli@opco-sante.fr

Les documents seront présentés sous un format informatique standard : Powerpoint, Word, Acrobat...

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

Je certifie l'authenticité des informations portées sur la présente proposition d'intervention

Fait le à

Annexe 1 : Fiche synthétique (à renvoyer sous format WORD – 2 pages max)

| Référence du prestataire | |
|---|--|
| Références : Connaissance du secteur, du public et de la thématique | |
| Qualité des intervenants | |
| Action proposée | |
| Titre | |
| Objectifs | |
| Public et nombre de stagiaires | |
| Contenu | |
| Démarche pédagogique | |
| Supports | |
| Evaluation | |
| Durée, rythme et Coût | |
| Commentaires ou informations diverses | |